

| |
|---|
| <p style="text-align:center">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020</p> |
|---|

Étaient présents : Mme RETOURNARD, M. VIALLETEL, M. THOMAS,
Mme SANDALO, VOGUET, PARDOENS, DESSAINT, CHIARLA, M. ROUSSELIN, MONIOT.
Étaient absents excusés : Mme KOLB procuration à Mme SANDALO, Mme CAUNOIS procuration à
M. VIALLETEL, M. JOBERT procuration à M. THOMAS, M. GIBRAT, M. BERHAUT.

**Le Conseil Municipal s'est réuni
le lundi 21 décembre 2020 à 19h00
à la salle des fêtes des Hautes Charrières**

ORDRE DU JOUR

- 1) Décision modificative ;
- 2) Choix de l'entreprise pour les menuiseries dans l'ancienne mairie de Chamarandes.

Points divers

19h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : **Monsieur Yannick THOMAS** est nommé secrétaire **à l'unanimité**. Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté **à l'unanimité**.

20201214 – Budget général : décision modificative n°1

Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) a besoin d'être abondé afin d'assurer le règlement du transfert des excédents pour l'assainissement et pour l'eau potable, à l'Agglomération de Chaumont. Il convient de faire les écritures suivantes :

A ajouter en dépenses de fonctionnement chapitre 67

Article 678 (autres charges exceptionnelles) + 73 000,00 €

A retirer en dépenses de fonctionnement chapitre 011

Article 615231 (entretien réparation voirie) - 73 000,00 €

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la décision modificative au budget général.

20201215 – Choix de l'entreprise pour les menuiseries de l'ancienne mairie à Chamarandes

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise BGC, sise 34 rue du Château à CHAMARANDES-CHOIGNES pour un montant de 9 624,06 € HT.

POINTS DIVERS

Réunions des commissions voirie et bâtiment prévues en janvier 2021.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 19h20.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

Le jeudi 4 février 2021

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Bernadette RETOURNARD